

NOTE DE SYNTHÈSE DU COMITÉ SYNDICAL

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du comité syndical du 06 novembre 2014
2. Débat d'orientation budgétaire pour 2015
3. Ressources humaines
4. Convention CDG35
5. Délégations des attributions du comité syndical au président depuis 06 novembre 2015
6. Divers (Stratégie territoriale Breizh Bocage)

1. Approbation du compte rendu du comité syndical du 06 novembre 2014

Il sera demandé aux membres du comité syndical d'approuver le compte rendu de la séance du 06 novembre 2014.

2. Débat d'orientations budgétaires 2015

La tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) est obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3 500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants (articles L. 2312-1, L. 3312-1, L. 4311-1, et L. 5211-26 du code général des collectivités territoriales).

S'il participe à l'information des élus, ce débat joue également un rôle important en direction des habitants. Il constitue par conséquent un exercice de transparence vis-à-vis de la population.

Ce débat permet à notre assemblée délibérante d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la ville, de mettre en lumière certains éléments bilanciaux rétrospectifs et de discuter des orientations budgétaires qui préfigureront les priorités qui seront affichées dans le budget primitif.

Le débat d'orientations budgétaires ne donne pas lieu à un vote, il a cependant pour objet de nous permettre de définir les grandes orientations du budget primitif que nous adopterons prochainement.

Ce débat est aussi un outil de prospective.

1. UNE CONJONCTURE NATIONALE DÉGRADÉE

Le contexte économique

Évolution du PIB

	2012	2013	Projection	
			2014	2015
Production mondiale	3,4%	3,3%	3,3%	3,8%
Pays avancés	1,2%	1,4%	1,8%	2,3%
Etats Unis	2,3%	2,2%	2,2%	3,1%
Zone euro	-0,7%	-0,4%	0,8%	1,3%
France	0,3%	0,3%	0,4%	1,0%

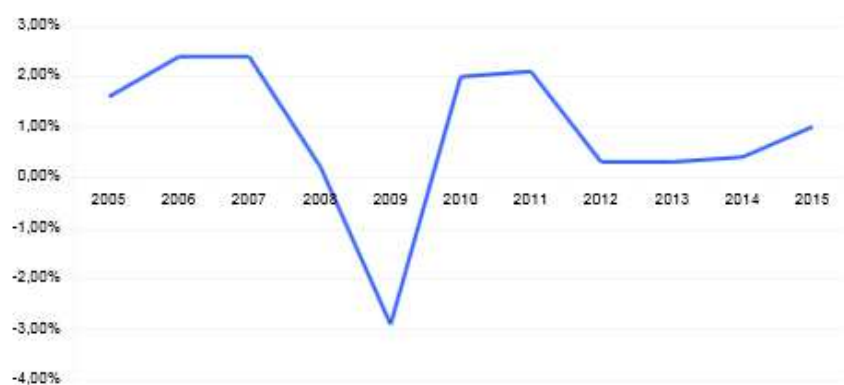
En 2015, la croissance pourrait être supérieure à celle des trois dernières années, où elle est demeurée particulièrement faible. Toutefois, avec une projection de 1% de croissance en 2015, la croissance française serait en retrait à celle des années antérieures à 2008 et inférieure à celle de la zone euro (1,3 %) ou des pays «avancés» (2,3%).

Inflation

L'inflation française et européenne devraient demeurer à un niveau faible en 2015 (0,9 %) faisant craindre un éventuel risque déflationniste.

	2013	Projection	
		2014	2015
Pays avancés	1,4%	1,6%	1,8%
Europe	2,0%	1,3%	1,6%
Zone euro	1,3%	0,5%	0,9%
France	1,0%	0,7%	0,9%

Évolution du PIB français



Inflation française



Chômage

Après être descendu à 7,2 % en 2008, le taux de chômage s'est fortement dégradé et a dépassé les 10% en 2013.

Il s'est fixé en moyenne sur le troisième trimestre 2014 à 10,4 % de la population active en France, après 10,1 % au deuxième trimestre. En France métropolitaine, avec 2,8 millions de personnes au chômage, le taux de chômage atteint 9,9 % et augmente de 0,2 point par rapport au trimestre précédent. Il retrouve son niveau du troisième trimestre 2013 (Source Insee).

On notera qu'en Bretagne, l'évolution du chômage a été importante en 2014; la région a été marquée notamment par la baisse d'activité de l'industrie automobile et des industries agroalimentaires.

Taux d'intérêt

Plusieurs facteurs font que l'on anticipe des taux d'intérêt qui vont demeurer faibles :

- ❑ les indicateurs européens ne permettent pas un optimisme majeur sur une éventuelle reprise de l'économie ;
- ❑ l'euro s'étant enfin déprécié face au dollar, à la grande satisfaction de l'Europe, il est peu probable que la banque centrale européenne entame un cycle de hausse des taux ;
- ❑ la perspective d'une inflation qui demeure inférieure à 1%.



2. LE CONTEXTE LEGISLATIF

Depuis 2007, l'endettement des administrations publiques françaises a progressé en moyenne de près de 120 Md€ par an et a dépassé les 2 000 Md€ en 2014 dont 1 600 Md€ au niveau de l'État.

De ce fait, pour financer les 41 Md€ du pacte de responsabilité et de solidarité à destination des entreprises, l'État s'est engagé dans un plan d'économie de 50 Md€ à l'horizon 2017 dans lequel s'inscrit le projet de loi de finances pour 2015 avec une économie de 21 Md€.

	2015	2015-2017
État et agences	7,7 Md€	19,0 Md€
Collectivités locales	3,7 Md€	11,0 Md€
Protection sociale	9,6 Md€	20,0 Md€
TOTAL	21,0 Md€	50,0 Md€

3. LA POURSUITE DE L'EFFORT DE REDUCTION DU DEFICIT PUBLIC

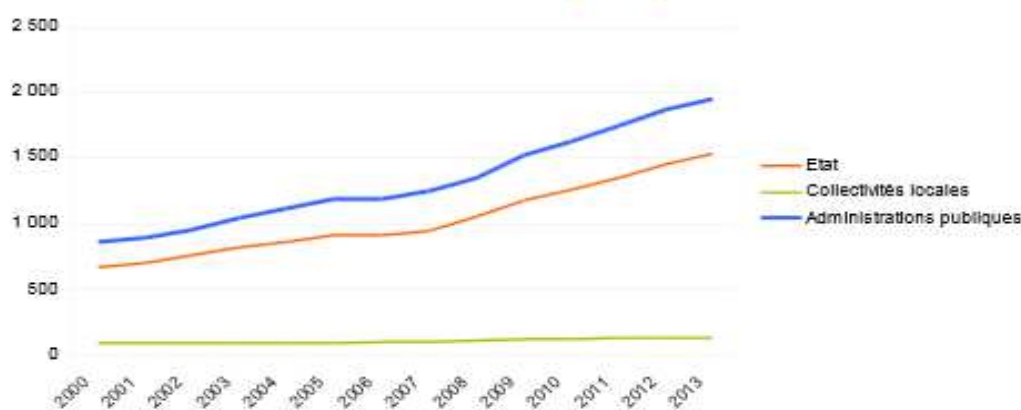
A l'échelle nationale

Il en ressort un effort significatif demandé aux collectivités locales et qui est plus important que celui demandé aux ministères, puisqu'il représente pour les collectivités locales 1,6 % de leur budget, alors que l'effort de 1,8 Md€ demandé aux ministères en représente 0,9 %.

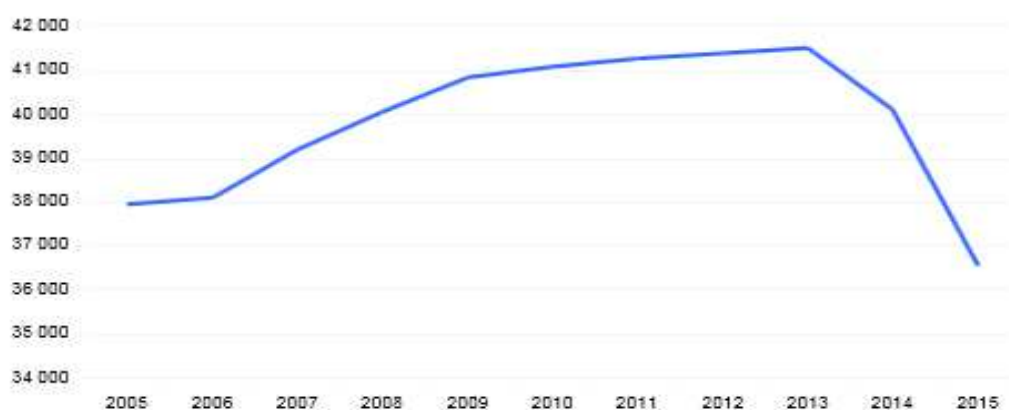
Pour les communes, cet effort va se traduire par un prélèvement sur la dotation forfaitaire proportionnellement aux recettes de fonctionnement.

Il en ressort une dotation globale de fonctionnement (DGF) qui devient en 2015 inférieure à l'enveloppe de 2005.

Évolution de la dette publique



Évolution de la DGF



A l'échelle locale

Les résultats du compte de gestion et du compte administratif

Sous réserve de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion, les résultats de l'année 2014 sont les suivants :

- à la section de fonctionnement :
 - Dépenses : 388 630.70 € TTC
 - Recettes : 411 879, 02 € TTC
- A la section d'investissement :
 - Dépenses : 357 689.71 € TTC
 - Recettes : 355 315.53 € TTC

La participation des communes pour l'année 2014 a été de 120 365,58 € TTC (avec 1.12 € par habitant). Pour 2015, le montant par habitant devrait rester à 1.12 € et s'élève à **123 914,59 €TTC**.

Le Syndicat devra continuer à fonctionner avec une ligne de trésorerie.

En effet, comme chaque année, de façon à gérer la trésorerie sans avoir à recourir à un emprunt, il faut prévoir l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès d'un organisme financier. Une ligne de trésorerie de 200 000 € a été ouverte en 2014 auprès du Crédit Agricole de façon à ne pas avoir de rupture dans la trésorerie. **Une nouvelle ligne de trésorerie sera ouverte pour l'année 2015 sous réserve de validation par les membres du comité syndical.**

4. AIDES FINANCIERES : LES PERSPECTIVES 2015

Les actions du Syndicat s'inscrivent dans le cadre du 1er contrat territorial de bassin versant (2012-2016). Ces actions sont fortement subventionnées pour permettre l'atteinte des objectifs de la DCE en 2027 sur le bassin versant de la Seiche.

Les subventions de la région Bretagne et du département d'Ille et Vilaine devraient soit rester stables en 2015 ou présenter une légère baisse.

L'Agence de l'Eau à travers son 10ème programme a augmenté ses taux de subvention concernant les actions envers les milieux aquatiques et les actions agricoles. Toutefois, on notera quand même que l'Agence de l'Eau est amenée à revoir le montant de ses engagements (exemple: suivi de mesures de plusieurs masses d'eau).

5. RETOUR SUR LES PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNEE 2014

- ❑ Bocage : travaux de plantation du programme 2013/2014 (30 km de haies) et travaux sur la commune de Cuillé.
- ❑ Milieux aquatiques : travaux de diversification (enrochement et rechargement), enlèvement d'embâcles, frayère à brochet à Bruz, arrachage de plantes invasives et lutte contre les ragondins, effacement de l'ouvrage de Carcé et du clapet de Bourgbarré.
- ❑ Actions agricoles, notamment les diagnostics, suivi de reliquat d'azote, formations à destination de la profession, désherbage mécanique du maïs, diffusion de flashes agricoles
- ❑ Information, communication et accompagnement aux changements de pratiques, auprès des collectivités pour diminuer l'usage des produits phytosanitaires
- ❑ Evaluation de l'engagement des communes sur leurs pratiques de désherbage
- ❑ Communication générale

6. LES ACTIONS POUR 2015 TELLES QUE DEFINIES DANS LE CONTRAT TERRITORIAL

- ❑ Continuité des actions agricoles avec notamment 50 nouveaux diagnostics et suivis des diagnostics
- ❑ Travaux de plantations dans le cadre du volet 3 Breizh Bocage en incluant des communes du Pays Guerchais
- ❑ Effacement de 1 ouvrage (Moulin de Laval ou de Mesneuf) – *A confirmer*
- ❑ Lancement de l'étude sur les inventaires Zones humides des communes ne n'ayant pas encore réalisé leur inventaire (2 communes : Visseiche et Moussé)
- ❑ Milieux aquatiques : travaux de diversification, plantations de berges nues, lutte contre les plantes invasives
- ❑ Etudes 2nd CTMA (travail sur le petit chevelu des bassins prioritaires et sur le cours d'eau de La Douetté)

- ❑ Information, communication et accompagnement aux changements de pratiques, auprès des collectivités
- ❑ Communication générale

7. PROJET DE LOI DE REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DEVENIR DU SYNDICAT

Le 3ème projet de Loi doit créer une compétence « milieux aquatiques » que les communes transféreront aux intercommunalités.

En 2015 la gouvernance des actions sur les bassins versants avec la préconisation de syndicats mixtes regroupant les intercommunalités et les communes sera donc à étudier.

Cette orientation est d'ailleurs recommandée par le conseil national de l'environnement. Ces nouveaux syndicats devraient avoir une assise budgétaire plus conséquente.

8. Ressources humaines

Poste technicien de rivière

Il sera demandé aux membres du comité syndical de prendre une nouvelle délibération concernant le renouvellement du poste technicien de rivière, pour une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} avril 2015.

Poste animatrice agricole

Dès le premier enfant, il est possible d'arrêter de travailler ou de travailler à temps partiel pour garder ses enfants de moins de trois ans ; il est possible de demander le complément de libre choix d'activité.

Suite à la demande de Mme Camille GILLARD, ce complément de libre choix d'activité lui a été accordé pour une durée de 1 an renouvelable jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

9. Convention CDG35

En réponse aux sollicitations des collectivités du département, le CDG 35 développe des services facultatifs. Le bénéfice de ces missions est assujéti à la signature d'une convention cadre. Celle-ci vient d'être revue.

La signature de la convention n'engage pas d'emblée la collectivité, seules les missions demandées et effectuées feront l'objet d'une facturation. Par ailleurs, certaines missions sont régies par des conditions particulières d'utilisation consultables dans la rubrique « Connaître le CDG 35/Les services aux collectivités ».

Le 14 janvier 2015, deux exemplaires de cette convention ont été adressés au Syndicat de la Seiche affiliées, accompagnés de deux formulaires (médecine et traitement des salaires et indemnités).

Les missions proposées par le CDG 35 sont assurées selon deux modalités différentes :

- des missions régulières s'inscrivant dans la durée et concernant l'ensemble des agents de la collectivité
- des missions ponctuelles réalisées au cas par cas, répondant à une demande particulière de la collectivité

La collectivité a accès à l'ensemble des missions facultatives régulières ou ponctuelles.

Il sera demandé aux membres présents d'autoriser le président à :

- autoriser l'autorité territoriale à signer la convention et à recourir aux missions facultatives en cas de besoin,
- retourner un exemplaire de la convention (daté et signé) dans les meilleurs délais au Centre de gestion, accompagné des formulaires (le cas échéant).

10. Délégations des attributions du comité syndical au président depuis le 06 novembre 2014

Comme suite à la délibération prise en date du 22 avril 2014, le Président doit rendre compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Depuis la séance du 06 novembre 2014, les décisions suivantes ont été prises :

Date	Objet	Tiers	MONTANT TTC
24/11/2014	Arrachage Manuel de la Renouée Asiatique – Marché 201425514-2	DERVENN	1 041.30 €
24/11/2014	Fournitures Breizh Bocage – Marché 201325513-4	COLLECTIF BOIS BOCAGE	4 253.13 €
24/11/2014	Entretien des plantations	COLLECTIF BOIS BOCAGE	7 394.10 €
24/11/2014	Création de talus – Marché 201325513-3	ROLLAND PHILIPPE	2 218.44 €
24/11/2014	Diagnostics individuels agricoles – Marché 201325513-2	FD CETA	4 080 €
12/12/2014	Diagnostics individuels agricoles – Marché 201325513-2	AGROBIO CONSEIL	3 600 €
12/12/2014	Diagnostics individuels agricoles – Marché 201325513-2	CHAMBRE D'AGRICULTURE	521.74 €
12/12/2014	Reliquat d'Azote – Marché 201425514-1	CHAMBRE D'AGRICULTURE	4 195.20 €
12/12/2014	Prélèvement Eau pour suivi qualité – Marché 201425514-3	SODAE	1 880.40 €
31/12/2014	Reliquat d'Azote – Marché 201425514-	ISAE	3 132.19 €
24/11/2014	Formation Certi Phyto pour les agents des collectivités	CNFPT	1 200 €
12/12/2014	Formation agriculteurs	CHAMBRE D'AGRICULTURE	786.60 €
24/11/2014	Flash Technique Agricole n°6	IMPRIMERIE REUZE	1 488 €
18/11/2014	Reversement Indemnités Piégeurs 2014	FDGDON	4 100 €
12/12/2014	Reversement Indemnités Piégeurs 2014	FDGDON	2 900 €
27/11/2014	Remboursement trop perçu subvention Suivi qualité de l'eau 2013	AELB	1 888.42 €
19/01/2015	Création d'une frayère à brochets	SARL PELATRE	9 967.20 €
23/01/2015	Fourniture de plants Travaux bocage CUILLE – Marché 201425514-7	BAUCHERY ET FILS	1 392.38 €
23/01/2015	Protections pour plants - Marché 201425514-7	BAUCHERY ET FILS	1 612.80 €
23/01/2015	Protection pour plants – Marché 201325513-4	LAMY FRERES	1 128 €
23/01/2015	Fournitures de plants – Marché 201325513-4	BAUCHERY ET FILS	2 793.91 €
23/01/2015	Travaux de plantation bocage CUILLE – 201425514-6	LA SEVE	4 467.28 €
23/01/2015	Travaux de plantation Breizh Bocage – marché 201325513-3	LA SEVE	3 866.04 €
15/01/2015	Assurance 2015 (hors assurance du personnel)	GROUPAMA	2 070.76 €
15/01/2015	Diagnostics individuels agricoles – Marché 201325513-2	ADAGE	5 400 €
15/01/2015	Diagnostics individuels agricoles – Marché 201325513-2	CHAMBRE D'AGRICULTURE	1564.95 €
15/01/2015	Diagnostics individuels agricoles – Marché 201325513-2	FD CETA	2 640 €
15/01/2015	Prélèvement Eau pour suivi qualité – Marché 201425514-3	SODAE	5 396.40 €
15/01/2015	Suivi diagnostic agricole 1 ^{ère} année	TER QUALITECH	750 €

15/01/2015	Formation TCS 26/11/14	FD CETA	1 360 €
15/01/2015	Achat bâches pour communication travaux CTMA	SARL BLACKSCAN	144 €
15/01/2015	Création Lettre de la Seiche n°3	GOSELIN GRAPHIQUE	660 €
15/01/2015	Impression et livraison Lettre de la Seiche n°3	IMPRIMERIE DU RIMON	4 374 €
15/01/2015	Contribution au service de tiers de télétransmission 2014	MEGALIS BRETAGNE	96 €

11. Divers

Un point sur la stratégie territoriale Breizh Bocage – 2015-2020 sera présenté.